

améliorations à introduire. Les états établissaient et répartissaient les impôts qui devaient donner le moyen de payer le don gratuit. Ils avaient, en outre, le droit de décider de la paix et de la guerre, et de conclure des traités. De même que le gouverneur, ils souffrirent des empiètements du parlement. Une assemblée, réunie de loin en loin et composée d'éléments divers, peut difficilement se défendre contre un corps permanent et homogène. C'est ainsi que le parlement s'occupa de la répartition des impôts et de la conclusion des traités.

On pourrait encore mentionner, à côté du gouverneur, du parlement et des états, ce que l'on appelait les *bons personnages*. C'était un conseil de gentilshommes qu'une simple lettre du souverain nommait, et qui était chargé, en déclarant l'*imminent péril*, de convoquer le ban et l'arrière-ban¹.

L'université comtoise se rattachait encore au gouvernement. Créée en 1287, à l'instar de celle de Paris, par le palatin Othon IV, consacrée par le pape Martin V, elle fut installée, d'abord à Gray, puis à Dôle, et enfin complétée en 1330 par la création à Paris d'un collège dit de Bourgogne, qui fleurit jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Cette dernière création, due à la comtesse Jeanne², qui avait épousé le roi de France, Philippe V le Long, nous montre les relations qui existaient entre la Franche-Comté et la France.

Ces relations intellectuelles n'étaient pas les seules. Par suite de la communauté de langue, sans parler de plusieurs autres causes d'affinité, il arrivait souvent que des seigneurs comtois épousaient des Françaises, et qu'ils allaient passer à Paris une partie de l'année. La fusion intellectuelle et sociale préparait ainsi peu à peu la réunion politique.

Le gouverneur, le parlement, les états, les bons personnages, l'université, formaient comme la tête du pays. Quant à la petite nation comtoise elle-même, elle se composait, du temps de Charles-Quint, c'est-à-dire à une époque de prospérité, de 350.000 habitants³. Leur caractère se résumait en deux qualités qui semblent

¹ La noblesse comtoise d'épée s'était fortifiée en fondant, en 1485, une confrérie de Saint-Georges.

² Fille d'Othon IV, fondateur de l'université.

³ De Piépape, I, 226.